

la dessiccation commence, j'en fais placer d'autres de la même manière, et je continue de la sorte aussi longtemps que je constate quelque modification favorable.

Ces applications répétées de cautères ponctiformes sont constamment utiles pour diminuer la toux, pour calmer les douleurs thoraciques propres à cette période de la maladie ; mais dans bien des cas en outre elles enrayent soit définitivement, soit pour un temps notable, le processus local ; non seulement les lésions ne s'étendent pas, mais elles rétrogradent, ou tout au moins leur évolution est arrêtée, en ce sens qu'elles ne dépassent pas la période d'induration et de catarrhe ; le ramollissement ulcéreux, et l'état de phthisie confirmée qui en est la suite, sont alors prévenus.

Par l'ensemble de ces moyens je pense répondre dans la mesure la plus large à l'indication tirée de l'influence mauvaise des processus irritatifs, car je combats les altérations déjà effectuées, et je cherche à prévenir la formation de lésions nouvelles. Mais, je me hâte de le dire, quelle que soit la valeur de cette partie de la médication, elle resterait impuissante, si l'on n'y joignait le traitement interne qu'impose le principe d'hypotrophie. L'heure est trop avancée pour que je traite aujourd'hui avec les détails pratiques qu'elle comporte cette question intéressante ; j'en remets l'étude à notre prochaine réunion.

DIX-NEUVIÈME LEÇON

TUBERCULOSE. — PHTHISIES PULMONAIRES.

(FIN.)

Du traitement. — Suite du traitement des processus phthisiogènes et des phthisies à début chronique. — De l'indication fournie par le principe d'insuffisance nutritive ou hypotrophie. — Des moyens de la remplir.

Hygiène et alimentation. — De la viande crue et des procédés d'administration. — De la médication proprement dite. — De l'huile de foie de morue et de quelques procédés d'administration. — Indication et contre-indication des ferrugineux. — De l'emploi de l'arsenic. — Traitement des épisodes aigus.

Des stations climatiques. — Des eaux minérales.

Du traitement dans la phthisie confirmée. — Moyens et résultats.

Du traitement dans la période prémonitoire, ou traitement prophylactique.

MESSIEURS,

Dans le traitement des processus phthisiogènes chroniques, la seconde indication fondamentale est fournie par le principe d'insuffisance nutritive ou hypotrophie. Pour obéir à cette indication qui, selon moi, prime toutes les autres, vous devez vous adresser simultanément au

régime, et à certaines médications dites à bon droit reconstituantes.

L'alimentation doit être principalement animale, voilà le précepte général ; mais deux écueils sont à éviter. Il ne faut pas limiter rigoureusement la forme de l'aliment, vous arriveriez vite au dégoût, et vous créeriez ainsi de nouvelles difficultés ; mais, dans le but d'échapper au dégoût par la variété, il ne faut pas que votre tolérance aille jusqu'à permettre des préparations indigestes, telles que les ragoûts, les sauces grasses, ou des aliments qui, avec une puissance nutritive des plus faibles, ont l'inconvénient de fatiguer outre mesure les organes digestifs : je veux parler des légumes en général et des farineux en particulier. La viande, la volaille, le gibier, le poisson, voilà quelle doit être la base de l'alimentation, et même en vous restreignant aux formes culinaires simples, il y a là tous les éléments d'une variété suffisante. Un vin rouge généreux doit faire partie intégrante du régime, et sous aucun prétexte vous ne devez l'en exclure, même chez les personnes qui n'étaient pas jusqu'alors habituées à en faire usage. Ce précepte est capital. Aussi je ne veux pas vous celer que vous rencontrerez souvent dans la pratique de sérieuses difficultés pour y obéir : ce sera d'abord ce préjugé banal qui attribue au vin une action *échauffante*, propre à augmenter l'irritation de la poitrine ; ailleurs ce sera l'objection tirée du défaut d'habitude ; d'autres vous diront que le vin les fait tousser, qu'il les prend à la gorge, qu'il les agite au point de les empêcher de dormir. Il n'importe, vous ne devez point vous laisser arrêter par ces obstacles. Les préjugés erronés, il faut les combattre avec patience ; les incommodités réelles que le vin peut

causer pendant les premiers jours, il faut les négliger, et apprendre au malade à les négliger lui-même, en raison de l'importance du but poursuivi. Deux motifs également sérieux justifient votre insistance : le vin a par lui-même une action tonique salutaire, de plus il assure la tolérance du régime animal. Si vous veniez à céder aux représentations du malade, vous constateriez bien souvent, au bout de quelques jours, une aggravation des phénomènes dyspeptiques, toujours prêts à surgir dans ces conditions spéciales ; et si plus tard l'indication des alcooliques proprement dits venait à se présenter, vous auriez bien plus de peine encore à les faire accepter. En résumé, vous varierez la quantité et la qualité du vin selon les circonstances individuelles, mais vous en ferez dans tous les cas l'une des bases du régime alimentaire. Du reste, les difficultés que je viens de vous signaler n'existent pas toujours, et quand vous n'avez pas à lutter contre elles, je vous conseille d'ajouter d'emblée au vin ordinaire l'usage du vin de quinquina, en consultant pour le choix du véhicule (bordeaux, malaga, sherry) les habitudes et les goûts de l'individu.

Lorsqu'on est appelé à instituer ce régime à une époque rapprochée du début, il est très rare qu'on soit gêné dans l'application par des accidents de dyspepsie ; cependant la chose est possible, et les probabilités s'accroissent avec l'âge de la maladie. Que faire en pareille occurrence ? Convient-il, sous le prétexte de dyspepsie, de tomber dans l'inaction et de renoncer à la seule alimentation qui soit en rapport avec la nature du mal ? Pas le moins du monde, il faut simplement user d'artifice et arriver au but par d'autres moyens. Vous pourrez ten-

ter d'abord de substituer aux formes ordinaires de la viande, des viandes séchées ou fumées, du jambon maigre cuit ou cru, et de remplacer le vin par la bière de malt, qui est à la fois nutritive et alcoolique. Si ces essais ne réussissent pas, ou si le malade refuse de s'y soumettre, il vous reste une ressource héroïque, c'est la pulpe de filet de bœuf crue, dûment dépouillée de toutes les parcelles fibreuses. Ce moyen présente ici une opportunité toute particulière, car il répond à une indication générale tirée du caractère hypotrophique de la maladie, et en même temps il remédie plus efficacement qu'aucun autre à l'état de dyspepsie.

La viande crue peut être administrée de diverses manières. Trousseau, vous le savez, donnait, sous le nom de conserve de Damas, un mélange de pulpe de viande et de confiture de groseilles : cette forme peut être très bonne chez les tout jeunes enfants, ou bien encore lorsque l'administration ne doit avoir qu'une courte durée. Mais en tout autre cas ce mélange est mauvais, il provoque très rapidement la fatigue et le dégoût, et j'y ai totalement renoncé. Si je suis obligé de dissimuler ce genre d'alimentation, je fais prendre la viande enveloppée de pain azyme, sous prétexte de bols médicamenteux. Si je puis agir ouvertement, ce à quoi il est facile d'arriver, je fais mêler la pulpe convenablement préparée avec de l'eau-de-vie, du rhum ou du whisky, de manière à obtenir une pâte demi-molle, et le malade, ajoutant ou non du sucre ou du sel selon son goût, prend cette conserve par cuillerées dans la journée.

Ce mélange, je puis vous l'assurer, est très agréable, et il ne produit pas cette intolérance rapide que j'ai si sou-

vent observée sous l'influence de la viande à la gelée de groseilles. Dès le premier cas où j'ai employé la viande crue alcoolisée, j'ai été éclairé sur la supériorité de cette forme, car il s'agissait précisément d'un malade qui, après quelques jours, ne pouvait plus prendre la moindre quantité de conserve de Damas ; je tenais absolument cependant à maintenir l'administration de la pulpe de viande, et j'eus alors l'idée de prescrire le mélange ci-dessus. Le résultat répondit complètement à mon attente, et depuis lors, c'est-à-dire depuis 1867, je n'ai pas employé d'autre procédé, et je m'en suis bien trouvé. Je n'ai pas besoin de vous faire remarquer, je pense, que cette combinaison présente, outre l'avantage de la tolérance, une supériorité thérapeutique incontestable, puisqu'elle contient les deux agents alimentaires qui répondent le plus directement à l'indication pathogénique fournie par le caractère de débilité des processus caséux et tuberculeux. J'ai si souvent constaté les bons effets de cette méthode, que j'ai l'habitude, ainsi que je l'ai déjà dit ailleurs¹, de faire prendre la viande crue même aux malades qui tolèrent convenablement les aliments communs ; j'en donne une quantité moindre, 100 à 200 grammes par jour, que je répartis dans l'intervalle des repas diminués en proportion, et l'expérience m'a maintes fois démontré l'utilité de cette manière de faire.

Avant de quitter ce sujet, je ne veux pas omettre de vous parler de certains malades tout à fait réfractaires, qui ne peuvent ou ne veulent prendre de la viande sous aucune des formes précédentes ; ils acceptent des aliments

1. Jaccoud, *Traité de pathologie interne*.

d'un autre genre, mais ils prétendent à tort ou à raison que ce sont ceux-là seuls qu'ils peuvent digérer, et que la vue seule de la viande leur cause un dégoût insurmontable. Les faits de ce genre sont fort rares dans la pratique hospitalière, ils le sont moins chez les personnes des classes élevées, surtout chez les femmes. Pour tourner la difficulté dans ces cas-là, j'ai recours au vin d'Aroud, à l'extrait de viande et au quinquina ; la quantité des principes de viande y est assez considérable pour faire de ce vin un véritable nutriment, et la présence du quinquina ajoute encore à son action. Je puis vous affirmer d'ailleurs que ce produit est d'un goût agréable, et que même pendant la saison chaude il n'est point sujet à s'altérer, pourvu qu'on ait soin de le conserver dans un endroit frais. Certes, cet artifice ne vaudra jamais l'alimentation par la viande en nature, mais c'est une précieuse ressource dans les cas particuliers dont il s'agit. Vous pouvez encore l'utiliser chez les malades qui, tolérant le régime commun, répugnent à y joindre l'usage de la viande crue ; quelques cuillerées de ce vin complexe dans l'intervalle des repas suppléent dans une certaine mesure à cette lacune toujours regrettable.

Voilà quel est le régime par lequel je réponds à l'indication tirée de l'insuffisance nutritive ; quant aux médicaments, ils sont au nombre de trois : l'huile de foie de morue, l'arsenic, le fer, voilà mes moyens, je n'en emploie pas d'autres. Mon but est celui-ci : *Je cherche à obtenir une restauration de la nutrition et des forces, afin que l'accroissement de la résistance organique arrête le processus local, et substitue à l'évolution nécrobiotique un état stationnaire, ou même une évolution réparatrice.* Ce

principe résume, selon moi, toutes les indications thérapeutiques des phthisies et des processus de débilité en général. — Je ne donne jamais simultanément les trois médicaments précédents, mais je les administre toujours deux à deux, c'est-à-dire, suivant les cas, l'huile de foie de morue et le fer, ou bien l'huile de foie de morue et l'arsenic.

L'huile de morue, vous le voyez, est un élément constant de mon traitement, et je le tiens pour éminemment utile. Après avoir soulevé un engouement aveugle, ce remède est tombé dans un discrédit non moins injuste, et certains nihilistes n'ont pas craint d'abriter leur désolante inaction derrière cette remarque triomphante : l'huile de poisson ne peut pas agir sur les tubercules, elle ne peut pas les empêcher de marcher selon leurs allures fatidiques ; dès lors il ne convient pas d'imposer au malade une médication qui lui répugne, et qui fatigue les organes digestifs.

Les médecins qui raisonnent ainsi montrent simplement qu'ils ne soupçonnent même pas les véritables sources des indications thérapeutiques, et qu'ils ignorent la nature des processus phthisiogènes, tuberculeux ou autres. Moi non plus, je ne pense pas que l'huile de morue ou telle autre substance aille agir directement sur la lésion pulmonaire, en vertu d'une sorte d'affinité élective ; mais en revanche je sais que cette huile est par elle-même un nutriment, puisqu'une partie est absorbée ; je sais qu'elle est un agent d'épargne et de calorification ; je sais aussi que pour ces motifs, et en outre par les matières qu'elle contient, cette huile a une action reconstituante indéniable ; et appuyé sur ces notions, je la donne tou-

jours, je la donne quand même, sachant que je m'adresse ainsi à l'état constitutionnel, et que je réponds à l'indication morbide qui domine toutes les autres. — Plus souvent que vous ne le pensez, vous réussirez à faire prendre l'huile de foie de morue brune ou blonde sans aucun artifice, il vous suffira de bien renseigner le malade sur l'importance du médicament ; si, en dépit de sa bonne volonté et de sa soumission, il est tourmenté par des nausées aussitôt après avoir pris l'huile, conseillez-lui de mordre à pleine bouche dans une tranche de citron, ou bien additionnez l'huile avec du sirop d'écorce d'orange ; ces moyens sont bien simples, et ils m'ont suffi bien souvent pour assurer la tolérance. Restent-ils inefficaces, je vous recommande cet autre procédé qui m'a réussi chez les personnes les plus rebelles, et qui a l'avantage d'aider à la digestion de l'huile : au moment de la boire, je fais ajouter à celle-ci de l'eau-de-vie, du rhum, du kirsch ou du whisky dans la proportion de deux tiers d'huile et un tiers d'alcool, et ce mélange, qui ne laisse dans la bouche que le goût de la liqueur alcoolique, est moins fatigant pour l'estomac que l'huile pure. Le médicament, vous le savez, doit toujours être administré dans l'état de vacuité, et c'est toujours une bonne précaution que de faire fermer les narines au moment de l'ingestion, vu que l'odeur est plus désagréable que le goût lui-même. Il faut commencer par de très petites doses, une, puis deux cuillerées à bouche par jour ; mais si vous voulez obtenir le plein effet de cet agent, il faut arriver progressivement à des quantités bien plus considérables, de 150 à 200 grammes chez les jeunes gens et les adultes, en prenant en considération non seulement la tolérance gastrique, mais aussi la

tolérance intestinale. Dans quelques cas enfin où cette préparation s'est montrée insuffisante pour vaincre la résistance de l'estomac, j'ai eu recours avec succès au procédé conseillé par Williams, qui consiste à ajouter à chaque dose d'huile 1 milligramme ou 1 milligramme et demi de strychnine. Du reste, cet éminent confrère a la même confiance que moi-même dans l'efficacité de l'huile de foie ; et cette confiance, il la base aussi sur les enseignements de sa pratique. Dans son travail publié en 1868, il a comparé à cet égard deux périodes décennales ; pendant la seconde, l'huile a été le principal agent de sa médication, et les résultats, soit au point de vue de l'arrêt définitif du mal, soit au point de vue de la prolongation de la vie, ont été infiniment plus satisfaisants ¹.

Je réserve l'emploi des ferrugineux pour les cas où le malade présente des signes certains d'anémie globulaire ; ces cas sont moins fréquents qu'on ne serait tenté de le croire *à priori*, en songeant à la débilité constitutionnelle qui est la base de toute phthisie chronique. Cette débilité résulte d'un mode vicieux de la nutrition dans son ensemble, dont la cause intime nous échappe, et qui peut être parfaitement indépendant de l'hypoglobulie, telle que nous pouvons l'apprécier ; mais, lorsque celle-ci existe, elle fournit, selon moi, une indication importante qui ne doit pas être négligée, car, en y obéissant, on combat un élément, accessoire je le veux bien, mais réel, de la débilité morbide. Dans ces conditions, j'emploie généralement l'iodure de fer, en sirop chez les très jeunes enfants, en pilules dans les autres circonstances. Je fais prendre

1. Williams, *On the nature and treatment of pulmonary Consumption as exemplified in private practice* (The Lancet, 1868).

ces pilules au moment du repas ; le nombre varie, selon les individus, de quatre à huit par jour. Dans quelques cas, j'ai eu recours au perchlorure de fer, mais je dois dire qu'il m'a toujours paru moins bien toléré que l'iodure, et je me suis arrêté à cette préparation, dans laquelle la présence de l'iode ne peut être indifférente. — Lorsque les accidents sont tout à fait au début, que le malade, quoique bien et dûment affecté d'un processus phthisiogène chronique, est encore à une période très rapprochée du moment qui a transformé la maladie imminente (période prémonitoire) en maladie confirmée, je conseille, si la saison le permet, une cure ferrugineuse par les eaux naturelles, et je choisis les stations qui joignent à leurs sources les avantages d'un climat fortement tonique ; je reviendrai sur ce point en examinant le traitement de la période prémonitoire.

Il y a à la médication ferrugineuse une contre-indication qu'il faut toujours respecter : c'est le fait d'hémoptysies antérieures, ou bien encore cette constitution particulière dont je vous ai esquissé les traits, et qui doit inspirer la crainte d'hémoptysies prochaines. Ces malades sont impressionnables, ils ont la peau fine et diaphane, les veines délicates et apparentes ; chez eux, l'appareil cardio-vasculaire est dans un état permanent d'excitation qu'exagère la moindre influence, et ils sont sujets à des fluxions sanguines subites et répétées vers la tête : dans ce cas, le fer peut, en animant l'excitabilité cardiaque, faciliter la fluxion bronchique et hâter l'hémorrhagie. Je m'en abstiens alors ; mais c'est là la seule contre-indication que je reconnaisse dans les cas où les ferrugineux sont d'ailleurs indiqués par une anémie glo-

bulaire évidente. Je n'ignore pas que d'éminents médecins, en particulier Trousseau et Blache, ont condamné l'usage du fer chez tout individu atteint ou même suspecté de phthisie, en fondant leur proscription sur le danger des hémoptysies ; mais, au lieu de vous courber sans examen devant l'autorité de cette assertion, reportez-vous aux observations qui l'ont inspirée, je ne pense pas que vous en trouviez une seule qui vous satisfasse, c'est-à-dire qui établisse nettement le rapport de cause à effet entre la médication ferrugineuse et l'hémoptysie. Pour moi, je ne m'arrête que devant la contre-indication que je vous ai signalée ; je donne le fer à tous les malades à hypoglobulie, et je n'ai pas encore observé un seul fait qui m'ait mis en défiance contre les résultats de cette pratique. — Je ne prolonge pas indéfiniment la médication, comme je le fais pour l'huile de morue, le régime, le vin et la viande alcoolisés ; dès que les phénomènes imputables à l'anémie globulaire sont amendés, ou bien en l'absence d'amélioration après un délai de deux mois, je laisse de côté le fer, et j'en viens à la médication arsenicale que j'institue d'emblée dans les cas où l'indication spéciale du fer fait défaut, c'est-à-dire dans la grande majorité.

J'ai renoncé à toutes les préparations arsenicales liquides ; elles présentent certaines difficultés, on pourrait dire certains dangers, auxquels on échappe en se servant de la forme granulée, dont l'action d'ailleurs est plus puissante et plus rapide. J'emploie exclusivement les granules d'acide arsénieux à un milligramme, mais j'exige toujours que ces granules proviennent d'une pharmacie à produits irréprochables : la manipulation en est délicate, et si elle n'est pas faite avec tous les soins et tout le